

KAP

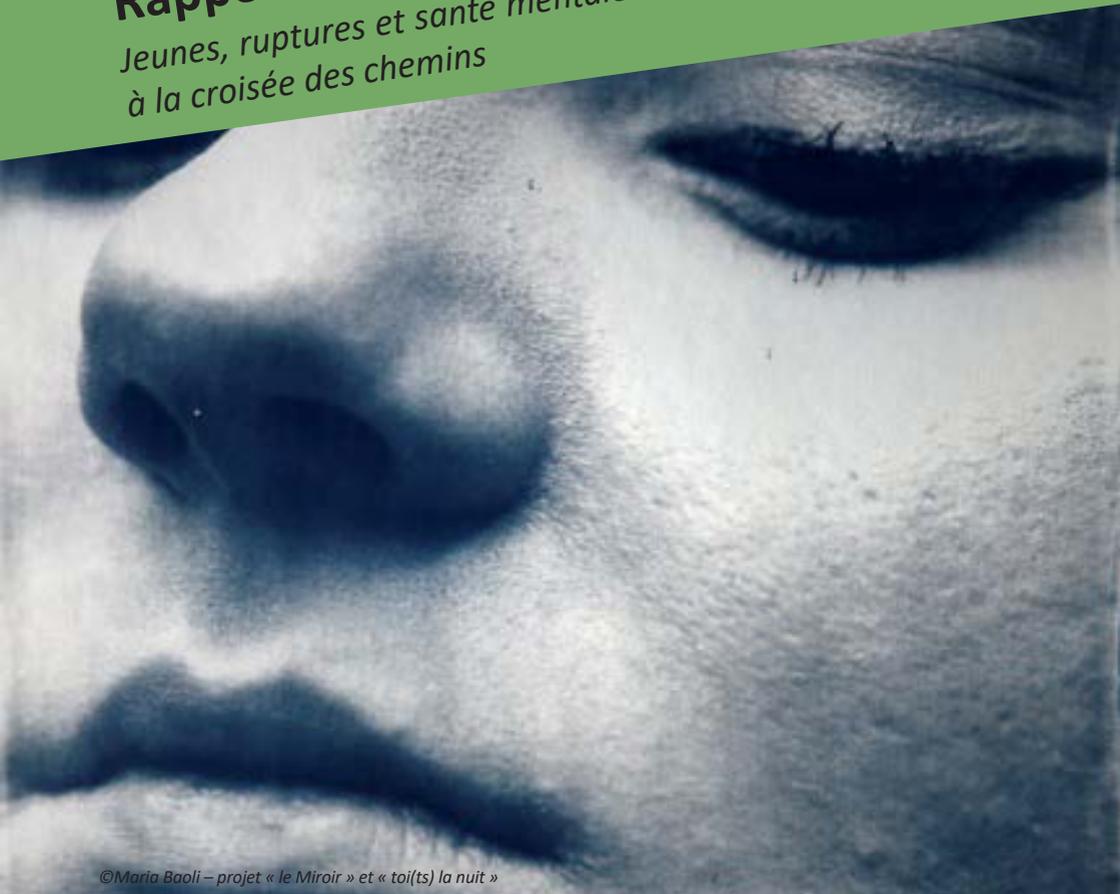


Kot Autonome Provisoire

Un projet particulier d'accompagnement des jeunes à l'autonomie

Rapport d'activité 2022

Jeunes, ruptures et santé mentale. Le KAP un dispositif à la croisée des chemins



©Maria Baoli – projet « le Miroir » et « toi(ts) la nuit »

CEMO AMO
86, rue de Parme, B-1060 Bruxelles
T. +32 (0)2 533 05 60, F. +32 (0)2 533 05 69
cemo@cemoasbl.be, www.cemoasbl.be,
www.facebook.com/CEMOasbl



Centre d'Education en Milieu Ouvert Asbl

Le lundi 10 octobre 2022, était présenté le rapport de recherche « Jeunes adultes en situation de sans-abrisme et d'absence de chez soi – chiffres et expériences vécues »¹ réalisée par les équipes de recherche de l'UGent, KULeuven et l'UCLouvain avec le soutien de la Fondation Roi Baudouin. Cette recherche, portée par trois équipes de sociologues, francophones et néerlandophones, vient confirmer les différentes observations que font notre équipe depuis plusieurs années. Tout d'abord, une analyse fine des différents dénombrements dans plusieurs régions du pays nous montre que près d'un.e adulte sans-abri ou sans « chez-soi » dénombré.e sur cinq est un.e jeune adulte entre 18 et 25 ans². Le nombre de personnes sans-abris étant en pleine augmentation dans tout le pays, et plus particulièrement dans les grandes villes, ce chiffre permet de nous donner une idée plus précise de l'ampleur de ce phénomène à Bruxelles, qui touche donc un nombre très important de jeunes personnes. Jeunes étant passé.e.s par de longs parcours institutionnels, question de la rupture familiale, parcours migratoires, etc. Ce travail donnera des éléments objectifs sur les profils de ces jeunes³ au caractère très hétérogène. La recherche mettra également ce qu'ils.elles ont en commun. Ils.Elles sont en effet victimes des mécanismes structurels d'exclusion sociale, ont vécu une succession d'évènements négatifs pouvant être des épisodes traumatisants.

De son côté, depuis 2010, le CEMO, à travers son dispositif KAP⁴, tente d'apporter des solutions adaptées à une problématique à la fois aiguë et émergente de l'itinérance chez les jeunes. Son approche globale, mêlant différentes dimensions (prévention, travail autour des transitions difficiles dont le passage à la majorité, proposition de logements

¹ Le rapport de recherche complet « JEUNES ADULTES EN SITUATION DE SANS-ABRISME ET D'ABSENCE DE CHEZ-SOI : CHIFFRES ET EXPÉRIENCES VÉCUES » (2022), ainsi que sa synthèse, sont disponibles sur le site de la fondation Roi Baudouin : www.kbs-frb.be

² Les villes d'Arlon, Charleroi, Gand, Louvain, Namur et Liège, la province du Limbourg, le sud de la Flandre occidentale et la région de Vilvoorde ont été pris en compte. A noter qu'il est probable que cette proportion soit plus élevée.

³ A développé les grands profils de jeunes passé.e.s par les institutions ou non, parcours migratoires, diversités de genre.

⁴ Le KAP (Kot Autonome Provisoire), créé par le CEMO, est un dispositif d'accompagnement à l'autonomie. A travers ce dernier, 22 logements de transit sont mis à disposition des jeunes de 16 à 25 ans en situation de rupture et/ou d'errance. Un accompagnement spécifique est mis en place avec chacun.e des jeunes occupant les logements.

autonomes liés à un accompagnement spécifique, déstigmatisation, etc.), contribue à combler un manque, criant en Région bruxelloise, en matière de dispositifs d'accompagnement et d'hébergement adaptés à ce public. Les nombreuses spécificités du KAP en font un projet unique et en constante évolution pour répondre au mieux aux besoins et aux constats actuels.

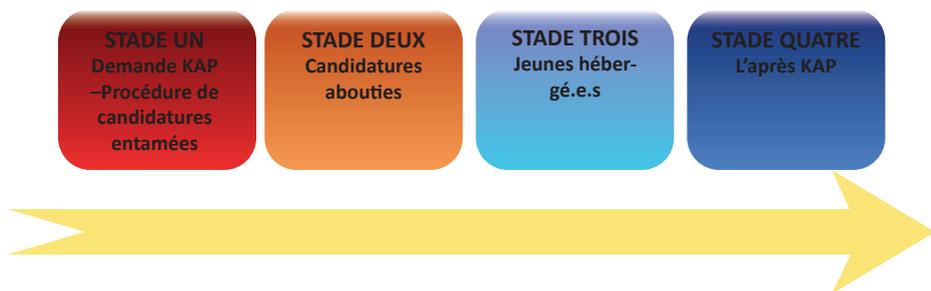
Ces quelques pages vous apporteront des données chiffrées, qui vous permettront de mieux appréhender les caractéristiques du public que nous rencontrons, ainsi que les différentes dimensions spécifiques sur lesquelles nous les accompagnons. Nombre de jeunes rencontré.e.s, âges, types d'envoyeur.euse, durée et dimensions du travail effectué sont quelques-unes des données que nous vous communiquerons.

« Jeunes, ruptures et santé mentale. Le KAP, un dispositif à la croisée des chemins » est le titre qui a été choisi pour illustrer ce rapport. En effet, la question de la santé mentale en sera le fil rouge. Les situations rencontrées sont un miroir grossissant de l'état de la jeunesse. De nombreux.euses jeunes, en errance ou en manque d'abris, voient leur santé physique et mentale se détériorer. Pour certain.e.s d'entre eux.elles, en grande détresse psychologique, la situation a même « dérapé ». Plusieurs des jeunes que nous accompagnons à l'autonomie ont, en effet, dû être redirigé.e.s vers des services spécialisés, voir des hôpitaux, afin de recevoir des soins spécifiques. Par le passé, ce type de situation était plutôt inédit, elles sont aujourd'hui beaucoup plus récurrentes et régulières. Concrètement, sur le terrain, dans nos interventions, nous avons tenté de nous adapter et construire différents outils afin de les accompagner au mieux afin d'éviter de les exclure des dispositifs existants, dont le nôtre.

A cette partie plus quantitative succédera une partie plus qualitative. Elle sera constituée de 4 sections (les logements KAP; le KAP en projet, le KAP en réseau ; 2023, il est permis de rêver ; Jeunes et santé mentale : illustrations) qui apporteront des informations plus précises tant sur les nombreuses actions que nous développons que sur les réalités vécues par les jeunes que nous rencontrons et les réflexions qu'elles suscitent.

Partie une : Le KAP en quelques chiffres

Afin de rendre cette section la plus lisible possible, nous avons réalisé une ligne du temps basée sur les différentes étapes du parcours d'un.e jeune passé.e par le KAP.



Dans le but de rendre les chiffres KAP les plus clairs possibles, quatre étapes différentes, dans un ordre chronologique, ont été retenues :

La première étape retenue est **la demande KAP**. A cette étape, le.la jeune entame sa candidature KAP. Les différentes procédures KAP entamées sont reprises dans un tableau spécifique, outil dynamique nous permettant de suivre les différents stades de chacune des candidatures entamées.

La deuxième étape consiste à **la candidature KAP**. A ce moment-là, la candidature du.de la jeune est aboutie. Il.Elle remplit l'ensemble des conditions nécessaires à l'entrée et a mené une première réflexion sur les différents points qu'il.elle voudrait mettre au travail s'il.elle entre au KAP (santé, scolarité, travail avec la famille, loisirs, autonomie fonctionnelle, etc.).

Le comité d'accompagnement du projet¹ est ensuite informé des candidatures abouties afin de procéder à la sélection dès qu'une place se libère.

La troisième étape consiste à **l'entrée dans une de nos unités d'hébergement**. Les jeunes y sont accompagné.e.s sur un temps plus ou moins long, en fonction des évolutions de leurs projets. Nous utilisons différents outils et canevas qui nous donnent plusieurs informations pertinentes sur les jeunes hébergé.e.s et leurs parcours.

La quatrième étape se situe **après le passage au KAP**. Nous recherchons une solution de logement avec les jeunes qui quittent le logement KAP. Nous continuons d'accompagner une partie de nos jeunes, quelques temps après le passage par nos logements. Nous rencontrons à nouveau tou.te.s les jeunes six mois après leur passage au KAP afin qu'ils.elles nous fassent un retour sur le dispositif. Une partie importante des bénéficiaires restent en contact avec notre service. Nous avons donc quelques informations pertinentes sur l'évolution de leur situation à moyen terme.

1.1. Première étape : demandes KAP – candidatures entamées en 2022

Le KAP vise un public assez large qui constitue l'ensemble des jeunes entre 16 et 25 ans, sans hébergement stable, et en rupture et/ou en crise avec le milieu de vie habituel. Ce tableau reprendra le nombre de candidatures KAP entamées en 2022. Cette partie donnera également des informations plus précises sur l'âge, l'origine géographique, la situation familiale et les envoyeur.euse.s des candidat.e.s.

⁵ Le comité d'accompagnement KAP prend les décisions importantes concernant le projet en tant que tel, mais aussi concernant chaque jeune. Le comité se réunit pour l'analyse des candidatures. Il se rassemble également quatre fois par an pour évaluer le projet et planifier les grandes avancées. Il se réunit au minimum une fois par an pour faire l'évaluation de son fonctionnement et du projet. Le comité KAP est un comité composé de trois personnes (le coordinateur du service social du CPAS de Saint-Gilles, le directeur du CEMO et le chargé de projet KAP).

Tableau 1 : Nombre de demandes KAP en 2022

Type de public	Nombre de demandes	Pourcentage arrondi
1. Mineur.e âgé.e de 16 à 18 ans	44	38%
2. Parent.e mineur.e âgé.e de 16 à 18 ans avec enfant.s ou mineure enceinte	0	0%
3. Parent.e âgé.e de 18 à 21 ans (accomplis) avec enfant.s	0	0%
4. Parent.e âgé.e de 22 à 25 ans avec enfant.s	2	2%
5. Jeune âgé.e de 18 à 21 ans (accomplis)	64	54%
6. Jeune âgé.e de 22 à 25 ans	7	6%
Total	117	100%

117 jeunes se sont présenté.e.s au CEMO afin d'entamer une candidature dans le projet KAP en 2022. Ce chiffre dépasse celui de l'année passée et est plus élevé depuis la création de notre dispositif. Il vient confirmer la tendance à la hausse des demandes que nous notons depuis quelques années et corroborer le constat d'une hausse des situations difficiles autour du moment de transition vers l'âge adulte. En effet, pour une partie de la jeunesse, dont les plus défavorisé.e.s, en manque de liens et soutiens, cette transition est synonyme de rupture. Certain.e.s feront connaissance, durant cette période nodale, avec l'errance et parfois le

monde de « la rue ». Le récit et l'histoire de certain.e.s jeunes, passé.e.s par notre service, montrera également une influence de la « crise covid » et des différents confinements qui y ont été liés. Cette dernière a eu des conséquences sociales importantes et a donné lieu à des situations familiales difficiles, pouvant amener à des crises. Cette dernière année, nous avons reçu un pourcentage plus important de filles (67 – 57 %) que de garçons (50 – 43 %) en candidature KAP. Cette répartition, si elle se confirme dans les années qui viennent, méritera une analyse plus poussée afin d'en expliquer la raison.

A noter que nous avons rencontré quelques jeunes en difficultés sociales et en rupture familiale, manifestant un mal être par rapport à leur identité de genre ou orientation sexuelle, qui questionneront certaines des catégories et découpages classiquement utilisés. Cette question « d'identité » et de son influence sur les ruptures familiales et parcours d'errance de certain.e.s jeunes est de plus en plus soulignée par les acteur.rice.s de terrains bruxellois et certain.e.s chercheur.euse.s⁶.

Nous notons que nous continuons à toucher majoritairement des jeunes isolé.e.s entre 16 et 21 ans accomplis (plus de 90 % des jeunes). Également, et cela suit une des tendances constatées l'année passée, nous avons continué à recevoir une part importante de demandes de mineur.e.s. Ce chiffre est à corroborer avec le tableau qui suit (tableau 2 : Envoyeur.euse.s des jeunes en 2022) et au fait que les services d'aide à la jeunesse sont des envoyeurs importants. La part des 22-25 ans, demandeuse « d'entrer au KAP », tourne, quant à elle, autour de 10 %. Ce public est probablement moins demandeur de notre dispositif. En effet, nombre de jeunes de cette tranche d'âge est probablement moins intéressé par l'accompagnement spécifique à l'autonomie qui est proposé, au vu des expériences qu'ils.elles ont déjà connu. Quelques demandes de jeunes filles enceintes ou vivant avec un.e enfant arrivent également jusqu'à nous.

⁶ A ce titre, voir l'article d'Alter Echos : « Du sofa à la rue: le sans-abrisme caché des LGBT » - <https://www.alterechos.be/1016604920/>

Tableau 2 : Envoyeur.euse.s des jeunes en 2022

Secteurs	Nombre de jeunes	Pourcentage arrondi
Aide à la jeunesse mandataée (dont SAJ et SPJ + AJ flamande)	24	21%
Aide à la jeunesse non mandatée (dont SOS Jeunes et Abaka – centres de crise)	30	25%
Connaissance, bouche à oreille, ancien.ne.s jeunes du KAP	14	12
Via internet	2	2%
CPAS	9	8%
Sans-abrisme, maison d'accueil et centre d'accueil d'urgence	8	7%
Ecole et PMS	10	9%
Tuteur.rice MENA, Caritas, Plateforme citoyenne	3	3%
Service de santé mentale	3	3%
Service psychiatrique et hôpitaux	5	4%
Autres (planning familial, prison, projet Nice to Neet you, secteur ISP, services de prévention, travailleur.euse.s de rue...)	9	8%
Total	117	100%

Une analyse des différents services et secteurs qui envoient les candidat.e.s montrera qu'une variété importante d'institutions continue de relayer des jeunes dans notre dispositif. Le KAP se profile à l'intersection entre les secteurs jeunesse et les secteurs pour adultes et a des liens avec nombre de services. Les tendances constatées les deux dernières années se confirment en 2022.

En effet, nous avons, avant le Covid, une répartition assez similaire des envoyeur.euse.s (de manière plus ou moins égale par les CPAS, l'Aide à la jeunesse et un groupe d'autres secteurs composé des secteurs du sans-abrisme, de la migration et de la scolarité). Cette répartition est, depuis, assez différente. Tout d'abord, nous continuons de constater une hausse marquante des jeunes envoyé.e.s par l'aide à la jeunesse (mandatée et non mandatée). En effet, beaucoup de mineur.e.s ou jeunes majeur.e.s, ne peuvent être pris.es en charge adéquatement par l'aide à la jeunesse, soit par manque de place, soit parce que les projets existants ne leur conviennent pas. Aussi, une partie des jeunes, sortant d'un parcours d'aide à la jeunesse, ne se sentent pas prêt.e.s pour la vie seul.e.s et ne trouvent pas leur place dans les dispositifs pour adultes existants. Une seconde tendance se confirme également cette année. Nous notons, et le fait n'est pas anodin, qu'une partie importante de notre public arrive à nous via le « bouche à oreille » et notamment via d'ancien.ne.s jeunes passé.e.s par le projet. Ne pouvant plus trouver d'aide dans leur

entourage et chez leurs proches, en décrochage, souvent seul.e.s, ils.elles ne sont parfois accompagné.e.s par aucun service. Ils.Elles mettent clairement en avant la question du non-recours, auquel le KAP répond partiellement. Ils. Elles seront accompagné.e.s par notre service pour toute une série de demandes en parallèle à la candidature KAP (obtention d'un revenu, remise en ordre administrative, soutien à la scolarité...). Nous continuons également de constater qu'assez peu de jeunes sont relayé.e.s par les CPAS, et ce malgré les nombreux contacts que nous développons avec ces derniers. Les difficultés que connaissent ces institutions publiques actuellement, qui pour certaines sont en « crise » et connaissent d'importants changements en termes de philosophie de travail et d'organisation⁷, ne leur permettent pas toujours d'accompagner les jeunes comme il serait souhaitable de le faire. De plus, et là nous parlons d'une bonne nouvelle, certains CPAS, avec qui nous avons une collaboration étroite depuis plusieurs années, ont récemment créé des dispositifs spécifiques dédiés aux jeunes en défaut d'abris⁸.

⁷ A ce titre, lire le dossier d'Alter Echos : « CPAS – Tu craques ? » - <https://www.alterechos.be/cpas-tu-craques/>

⁸ Nous pensons notamment au projet HIT 18-25 mis en place par le CPAS de 1000 Bruxelles et le projet EKLA du CPAS de Molenbeek.

Le secteur du sans-abrisme, quant à lui, reste un envoyeur important. Les jeunes accompagné.e.s dans ce secteur peuvent en effet trouver une réponse adaptée à leurs besoins au sein de notre dispositif⁹. Les secteurs de la scolarité continuent également de relayer nombre de jeunes. Il s'agit souvent de jeunes vivant en famille, dont ce passage vers l'âge adulte est un moment de crise, les amenant à devoir quitter leur foyer. Le secteur de la santé mentale et de la psychiatrie est également un envoyeur important. Ces jeunes sont parfois dans des situations lourdes et se trouvent à la frontière des secteurs du social et de la santé. Les réalités de cette jeunesse qui ne va pas très bien et qui paye un lourd tribut à la suite de la crise du covid et des différents confinements, nous préoccupent beaucoup, et seront centrales à ce rapport.

Tableau 3 : Domicile des jeunes qui entament une candidature KAP en 2022

Provenance	Nombre	Pourcentage
Bruxelles	90	77%
Flandre (dont jeunes « en errance » à Bruxelles)	16	14%
Wallonie (dont jeunes « en errance » à Bruxelles)	11	9%
Total	117	100%

La grande majorité du public rencontré est issue de la région de Bruxelles-Capitale. Une part importante de ces jeunes sont domicilié.e.s dans les communes du croissant pauvre de la ville. Toutefois, nous continuons également de recevoir un nombre non-négligeable de jeunes issu.e.s de familles qui peuvent être un peu plus aisées, domicilié.e.s dans les communes du sud/sud est de Bruxelles (environ 30 % des bruxellois.e.s répertorié.e.s dans ce tableau). Aussi, le nombre de jeunes candidat.e.s domicilié.e.s en dehors de Bruxelles, est de nouveau en augmentation cette année. Les jeunes non-bruxellois.es, qui s'adressent à notre service, viennent pour la plupart de la région flamande. Ils.Elles sont, pour une part d'entre eux.elles, né.e.s à Bruxelles. En famille, ont déménagé en périphérie, dans un territoire pourvoyeur de logements de meilleure qualité à moindre prix. L'engagement de deux travailleuses bilingues, nous permet d'accompagner au mieux ces bénéficiaires, et notamment dans les rapports avec les institutions néerlandophones (communes, CPAS, Aide à la jeunesse...).

La grande majorité du public rencontré est issue de la région de Bruxelles-Capitale. Une part importante de ces jeunes sont domicilié.e.s dans les communes du croissant pauvre de la ville. Toutefois, nous continuons également de recevoir un nombre non-négligeable de jeunes issu.e.s de familles qui peuvent être un peu plus aisées, domicilié.e.s dans les communes du sud/sud est de Bruxelles (environ 30 % des bruxellois.e.s répertorié.e.s dans ce tableau). Aussi, le nombre de jeunes candidat.e.s domicilié.e.s en dehors de Bruxelles, est de nouveau en augmentation cette année. Les jeunes non-bruxellois.es, qui s'adressent à notre service, viennent pour la plupart de la région flamande. Ils.Elles sont, pour une part d'entre eux.elles, né.e.s à Bruxelles. En famille, ont déménagé en périphérie, dans un territoire pourvoyeur de logements de meilleure qualité à moindre prix. L'engagement de deux travailleuses bilingues, nous permet d'accompagner au mieux ces bénéficiaires, et notamment dans les rapports avec les institutions néerlandophones (communes, CPAS, Aide à la jeunesse...).

⁹ A noter que nous n'avons pas encore eu de relais par « Bruss'help », institution avec laquelle nous avons dernièrement mis en place un partenariat dans le cadre du plan de relogement. Plusieurs candidat.e.s devraient arriver par ce biais l'année qui vient.

1.2. Deuxième étape : candidatures KAP abouties en 2022

Tableau 4 – Candidatures abouties et traitées en 2021 et 2022

	2021	2022
Rapport nombre de candidatures abouties/ demandes totales	38/111	42/117
Pourcentage	34%	36%

Environ un tiers des jeunes qui franchissent la porte de notre service ont pu aller jusqu'au stade de la candidature¹⁰. L'amélioration de ce taux connu ces dernières années est due à un investissement important de l'équipe d'intervenant.e.s lors de la « procédure KAP ». Le fait d'avoir travaillé, ces derniers mois, la qualité de l'accueil des jeunes et l'accroche et le lien que nous pouvons créer durant cette procédure n'y est pas étranger. Nous noterons également que les jeunes trouvent au CEMO une expertise quant à la manière concrète de pouvoir couvrir certains besoins primaires (revenu, logement...), ce qui est souvent une des problématiques centrales et concrètes auxquelles ils.elles font face.

¹⁰ Celle-ci consiste en trois rendez-vous. Une première prise d'informations sur le KAP. La demande KAP où l'on vérifie si le.la jeune entre dans les conditions nécessaires à une entrée au KAP. La candidature KAP où l'on travaille autour du projet personnel du.de la jeune. Cela vient questionner également notre procédure d'admission. Le KAP est en effet un projet particulier, qui demandera que le.la jeune en soit partie prenante. La procédure d'entrée de ce projet particulier nécessite que l'on rencontre le.la jeune à plusieurs reprises. Ces différentes étapes peuvent être difficiles à passer pour certain.e.s jeunes.

Toutefois, un peu moins de deux-tiers des jeunes n'arrivent pas au bout de leur candidature KAP. Les causes en sont diverses. La difficulté d'obtenir un revenu, l'instabilité liée aux conditions de vie de ces jeunes, ainsi que les différentes étapes liées à notre procédure d'admission¹ en sont des éléments explicatifs. Il faut toutefois souligner qu'une partie importante des jeunes dont la candidature n'aboutit pas, est bien souvent accompagnée, et parfois de manière très active, par notre service autour de différentes thématiques (informations sur droits et devoirs, aide à l'obtention d'un logement et revenu, accompagnement familial, espace d'écoute...).

1.3. Troisième étape : jeunes entré.e.s dans une de nos unités d'hébergement en 2022

Tableau 6 : Catégories des jeunes hébergé.e.s dans le projet en 2022

Au total, trente-sept jeunes (dont cinq enfants) ont été hébergé.e.s en 2022 au sein du projet KAP. Pour ce tableau, nous avons pris en compte l'âge du.de la jeune à l'entrée dans le dispositif. Nous avons connu 15 entrées en 2022, le reste des jeunes étant déjà présent dans le dispositif en début d'année.

Type de public	Nombre de jeunes	Pourcentage arrondi
1. Mineur.e âgé.e de 16 à 18 ans	6	19%
2. Parent.e mineur.e âgé.e de 16 à 18 ans avec enfant.s ou mineur.e enceinte	2	6%
3. Parent.e âgé.e de 18 à 21 ans avec enfant.s	2	9%
4. Parent.e âgé.e de 22 à 25 ans avec enfant.s	0	0%
5. Jeune âgé.e de 18 à 21 ans (accomplis)	21	66%
6. Jeune âgé.e de 22 à 25 ans	0	0%
7. Enfants hébergé.e.s	4	---
Total	24	100%

Vu les nouvelles unités de logements que nous avons ouvertes cette année, nous avons pu accueillir un nombre de jeunes plus important (11 jeunes supplémentaires et donc 30 % d'augmentation). Cela est principalement expliqué par le développement du parc de logements proposé, qui a augmenté de 6 unités sur cette dernière année¹¹. Toutefois, en mettant ces chiffres en résonance avec le tableau précédant (nombre de candidatures KAP abouties en 2022), nous verrons également que seule une partie des jeunes dont la candidature a abouti a pu être admise dans les hébergements KAP. En effet, le nombre de logements actuel ne permet pas de répondre à l'ensemble des demandes et une part des jeunes, dont la candidature sera aboutie, ne pourront pas entrer dans notre dispositif. De nouveaux projets, dédiés à notre public, sont en train de se développer à Bruxelles. De ce fait, le relais vers d'autres dispositifs est plus facile que par le passé. Les conditions spécifiques à certains projets (vie en communauté, type d'accompagnement, nécessité d'être majeur.e, destiné uniquement aux garçons ou aux filles...) ne correspondent toutefois pas à une partie du public que nous rencontrons qui se trouve parfois « hors des cases ». De ce fait, une partie d'entre eux.elles ne trouvent pas leur place dans l'offre proposée. Vous constaterez également que le public accompagné dans un logement est constitué en grande majorité de jeunes majeur.e.s isolé.e.s entre 18 et 21 ans accomplis. En effet, il n'est pas toujours évident de faire aboutir la candidature de jeunes mineur.e.s, au vu de leurs difficultés d'obtenir un revenu. Victimes d'un jeu de « ping-pong » entre l'Aide à la Jeunesse et les CPAS, il faudra parfois attendre plusieurs mois et parfois leur passage à la majorité, avant d'obtenir des moyens leur permettant de subvenir à leurs besoins. Toutefois, cette dernière année, nous avons constaté des évolutions positives. En effet, une attention de plus en plus accrue est donnée à la problématique de la transition vers l'âge adulte, tout autant au sein des services destinés aux « vieux.veilles adolescent.e.s » qu'aux « jeunes adultes ». Des collaborations inter- et intra-sectorielles intéressantes, qui sont encore, il faut bien le dire, sous forme de « bricolages », permettent de soutenir nombre important de jeunes dans ce moment nodal de leur parcours.

¹¹ Des informations plus précises sur le développement de ce parc de logements se trouvent dans la partie qualitative de ce rapport d'activité.

Tableau 6 : Taux d'occupation des unités de logement en 2022

Nombre de nuitées possibles	Nombre de nuitées réelles	Taux d'occupation
6733	6354	95%

Notre procédure d'entrée dans le KAP permet de réduire au maximum les délais entre un départ et une nouvelle admission¹². Au total, nous pouvons donc constater que, sur l'ensemble des unités dont nous disposons en 2022, nous avons atteint un taux d'occupation de 95 % (6364/6733 nuitées). Ce taux est le plus élevé depuis la création du KAP et prouve l'efficacité de notre procédure de sélection par rapport à cet aspect. Ce chiffre est également soutenu par l'existence de 5 appartements de « KAP Court Terme ». En effet, ces unités de logement, visant à stabiliser les jeunes passé.e.s par le transit et qui n'auraient pas trouvé de solution de relogement, connaissant moins de mouvements locatifs.

1.4. Quatrième étape : le post-KAP – hébergement des jeunes passé.e.s par le logement de transit en 2022

Type de « solutions » trouvées	Nombre de jeunes
Vers un logement stable de type appartement ou kot	7
Vers une maison ou un centre d'accueil	1
Retour chez les parents ou un.e membre de la famille	2
Retour vers une situation instable – chez des ami.e.s ou en hôtel	4
Total	14

¹² Nous avons la possibilité de recevoir une nouvelle demande et de démarrer l'analyse de la candidature à tout moment sans attendre qu'une place se libère ; nous ne fonctionnons pas sur base d'appel à candidatures.

Nous tenons une attention particulière aux solutions de relogement après le passage par notre dispositif de logement de transit. Il nous paraît, en effet, difficile de se construire de manière autonome, sans un lieu, un foyer, un chez soi (au sens physique et symbolique), que l'on peut habiter, d'où l'on peut revenir et repartir afin de se (re) construire. Nous tentons au maximum que les bénéficiaires aillent vers un projet qui leur convient pour le futur. Cet aspect de notre travail est compliqué tout autant par le manque de logement de qualité à prix correct, que par la difficulté d'avoir accès à certains dispositifs d'hébergement spécifiques ou par les discriminations vécues par notre public sur le « marché locatif ». La crise énergétique que nous traversons, et l'augmentation substantielle des charges liées à l'occupation d'un logement, ont compliqué cet exercice. Afin de poursuivre cet objectif, nous avons développé plusieurs outils (« guide logement », formation et soutien important autour de la recherche logement, projet de « KAP Court Terme », liens spécifiques avec certains dispositifs...) et avons envisagé, dans certains cas, une courte prolongation au-delà de la durée maximale d'un an dans le projet. Sur cet aspect, il nous semble que nous pouvons encore améliorer nos résultats. En effet, bien que nous ayons trouvé une solution convenable avec une partie importante des jeunes, quatre d'entre eux.elles sont sorti.e.s de notre dispositif dans des conditions difficiles.

Une fin de l'hébergement dans le dispositif KAP n'implique pas pour autant une fin de notre accompagnement. Une partie importante des jeunes sorti.e.s sollicitent encore régulièrement notre aide. Création d'un nouveau réseau, aide administrative, liens avec le. la propriétaire et le CPAS, ouverture d'un espace d'écoute, etc. sont quelques-unes des interventions que nous effectuons avec ces dernier.ère.s. Ces interventions sont nécessaires afin d'inscrire le. la jeune dans une dynamique positive durable et de le. la maintenir dans son logement. Après un temps, qui peut être assez variable au regard de la spécificité propre à chacun.e d'entre eux.elles, les interventions du CEMO s'espaçent. Le. la jeune, plus à l'aise par rapport aux différentes dimensions de l'autonomie, se sent prêt.e à voler de ses propres ailes et/ou à trouver un soutien auprès d'autres services.

Nous gardons des liens informels avec une partie importante des bénéficiaires passé.e.s par notre dispositif. Bien que nous n'ayons pas recolté de données très objectives sur ce point, nous constatons que cela

se passe bien pour nombre d'entre eux.elles. Nous avons toutefois, eu cette année deux retours plus difficiles de jeunes fragilisés.e.s qui avaient intégré des structures de soins psychiatriques.

KAP

En quelques chiffres

EN 2022, LE KAP A GERÉ 117 DEMANDES KAP DONT:



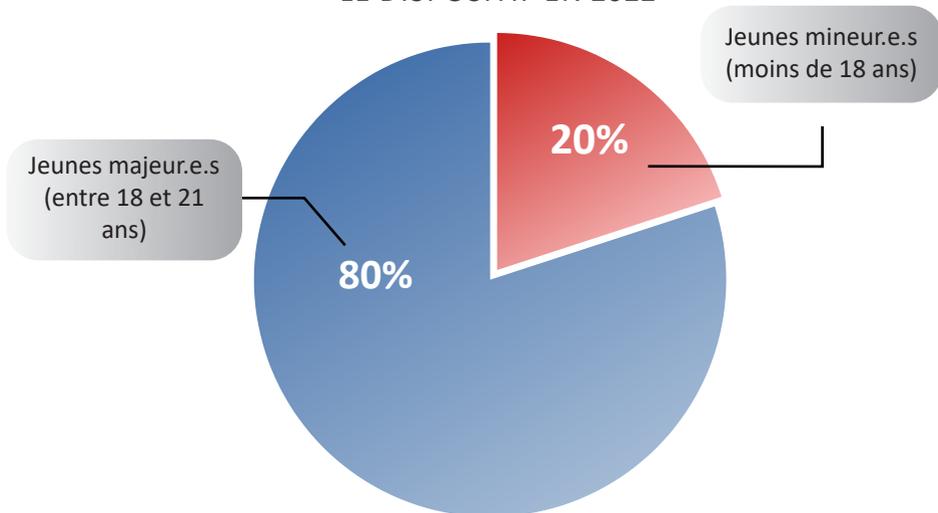
46% sont envoyés directement par l'Aide à la Jeunesse

36% candidatures abouties au final

14% sont venues par le bouche à oreille

Les secteurs du sans-abrisme, de la santé mentale, de la scolarité sont également des envoyeurs

15 NOUVEAUX.ELLES JEUNES ET UN.E ENFANT ONT PU INTÉGRER LE DISPOSITIF EN 2022



Saviez-vous que depuis la création du KAP en avril 2010, nous avons traité plus de **1000 demandes**
Nous avons accueilli près de **163 jeunes** ainsi que **18 enfants** accompagnant leur jeune maman

Partie deux : les logements KAP



L'augmentation du nombre de demandes de jeunes souhaitant intégrer notre dispositif a impliqué l'ouverture de nouvelles unités de logement en 2022. Vingt-deux unités de logement réparties sur 5 communes sont désormais proposées aux jeunes.

Dispositif KAP (Kot Autonome Provisoire) en 2022 – nombre de logements

9 Logements en partenariat avec l'AIS Logement Pour tous

- KAP Léon à Ixelles – ouvert en 2014 – 4 unités de logement de transit – Type kot - Projet de logement solidaire en partenariat avec Convivial (accompagnement de personnes réfugiées)
- KAP Crickx à Saint-Gilles – ouvert en 2016 - 2 unités de logement – Studios– bail court terme
- KAP Brogniez à Anderlecht – ouvert en 2020 – 1 unité de logement de transit – Studio
 - KAP Victoire à Saint-Gilles – ouvert en 2021
1 unité de logement – appartement – bail court terme
- KAP Bernard – – appartement – transit – nouveau logement 2022
- KAP Droit à Anderlecht – appartement – bail court terme – nouveau logement 2022

4 Logements en partenariat avec l' AIS Verhaegen

- KAP Parme à Saint-Gilles – ouvert en 2010 – 3 unités de logement de transit – appartements
- KAP Mérode à Forest – ouvert en 2018 – 1 unité de logement – appartement – bail court terme

2 Logements en partenariat avec l' AIS MAIS (nouveau partenariat 2022)

- KAP Industrie à Molenbeek — 2 unités de logement de transit – Studios Projet de logement solidaire en partenariat avec 1toits2ages et Convivial - nouveaux logements en 2022

5 Logements en partenariat avec l' AIS Habitat et Rénovation

- KAP Venise à Ixelles – 1 unité de logement de transit – Appartement
- KAP Trône à Ixelles – 2 unités de logement de transit dont une ouverte en 2022 – Appartements
- KAP Boondael à Ixelles – 1 unité de logement de transit – Appartement
- KAP Général Jacques à Ixelles – 1 unité de logement de transit – studio

1 Logement en partenariat avec l' AIS AISAC (nouveau partenariat 2022)

- KAP Brasserie à Ixelles — 1 unité de logement de transit – appartement une chambre nouveau logement en 2022

L'équipe KAP en réflexion... Le logement comme Miroir

L'accès à un « chez soi » est un droit important. Il nous paraît, en effet, compliqué, de se construire, et d'autant plus lorsque l'on est fragile, sans avoir un lieu où l'on se sent bien, et que l'on peut quitter et où l'on peut revenir à sa guise, au gré de ses expérimentations. C'est d'ailleurs un des points centraux du projet éducatif de notre dispositif. Notre public a pour caractéristique d'être dans une période de changement et de transition importante, pour laquelle il souhaite pouvoir recevoir un support. En rupture avec leur milieu de vie, sans réseau structurant autour d'eux.elles, ce logement mis à disposition de ces jeunes sera bien souvent leur seul foyer. Ce dernier peut être le socle d'une expérience libératrice, permettant à ces jeunes d'explorer de nouveaux horizons et d'entrayer « la rupture des liens à répétition ». Au KAP, le logement est aussi un « lieu tiers », et un outil de subjectivation permettant au.à la locataire de se poser et de travailler la question de l'autonomie. Nous réfléchissons régulièrement, et de manière globale, à ce qu'implique symboliquement l'occupation d'un logement au sein d'un dispositif de ce type et ce que notre accompagnement peut offrir. En effet, et c'est une question qui traverse l'ensemble des projets autour de l'habitat, est-ce que le fait de se retrouver dans ces murs a automatiquement une fonction naturelle émancipatrice ? Comment ces jeunes évoluent au sein de ces murs ? Comment les accompagner au mieux dans ce contexte et cette période ? Notre constat est le suivant : Cette expérience de mise en autonomie est très riche mais est également « une mise à l'épreuve ». En effet, les murs de ce logement sont aussi « miroir ». La maison devient un lieu d'expériences où ils.elles se rencontrent eux.elles-mêmes, sans faux fuyant. Dans la plupart des parcours que les jeunes entameront, ces questions se poseront d'une manière ou d'une autre : Comment faire lorsque la construction psychique de l'individu s'est faite dans des contextes sociaux, familiaux, affectifs « insécures » ? Comment investir un lieu qui est celui du chez soi, du propre et de l'intimité lorsque l'on se sent vide à l'intérieur ? Ces murs sont un ancrage, mais comment les habiter ?

Partie trois : Le KAP en projet, le KAP en réseau



Afin prévenir des situations d'errance et de mieux répondre aux besoins des jeunes, nous tentons de créer des liens et partenariats au sein de différents secteurs. Nous citerons, sans être exhaustif.ve.s, les secteurs de l'aide sociale générale (CPAS), du sans-abrisme, de l'aide à la jeunesse et la santé mentale. Afin de soutenir les jeunes dans la prise d'autonomie, nous développons également plusieurs projets à vocation collective.

Nos partenariats

L'aide à la jeunesse

Au sein de ce secteur, nous collaborons avec de nombreux services issus du « mandaté » et du « non-mandaté ». Ces différents partenaires nous relayent régulièrement des jeunes intéressé.e.s par le dispositif. Des collaborations avec les services mandants permettent également de donner accès à un revenu et, par ricochet, à un de nos logements, et l'accompagnement spécifique à l'autonomie à de jeunes mineur.e.s.

L'aide sociale générale

Nous avons des liens avec près d'une quinzaine de CPAS Bruxellois. Nous y avons des personnes qui font le relais entre notre dispositif et leur institution et peuvent nous aider en cas de problème administratif autour des jeunes accompagné.e.s. Les CPAS partenaires sont les suivants : Bruxelles, Schaerbeek, Etterbeek, Ixelles, Ganshoren, Saint-Gilles, Anderlecht, Molenbeek-Saint-Jean, Jette, Woluwe-Saint-Pierre, Woluwe-Saint-Lambert, Watermael-Boitsfort, Auderghem, Saint-Josse Ten-Noode.

Le secteur du sans-abrisme

Les maisons d'accueil, les centres d'accueil d'urgence, les équipes de travailleur.euse.s de rue nous envoient régulièrement des candidat.e.s. Un partenariat spécifique a également été développé avec certaines structures dédiées au public plus jeune (At-home 18-24, Hit 18-24, Accueil Montfort...). Une convention de partenariat a également été signée avec « Bruss'help », institution pouvant nous relayer des candidat.e.s dans le cadre du plan de relogement de la région.

Le réseau en santé mentale

Nous avons développé de nombreuses collaborations dans ce secteur cette dernière année. Ces liens permettent tout autant de prévenir de manière plus pertinente les problématiques de santé mentale mais également de proposer un accompagnement plus adéquat des jeunes fragilisé.e.s. Le réseau créé nous permet d'accompagner au mieux les jeunes, que ce soit au moment de leur candidature dans notre dispositif ou lorsque le.la jeune occupe effectivement le logement. De nombreux contacts ont été pris, tout autant à travers l'accompagnement de certain.e.s jeunes que notre investissement dans des groupes de réflexion sur cette thématique.

Nous citerons, entre autres, les partenaires suivants : Bru-stars, l'Autre Lieu, L'Entraide des Marolles, le SSM de Saint-Gilles, l'IHP Nord-Ouest, l'Hôpital Jean Titeca – équipe mobile Karavelle, Casmmu, Epsilon-EPIK et Area +, le projet Trèfle, Solentra, etc.

Nous avons également réalisé une cartographie des différents services existants en santé mentale à Bruxelles afin de les faire connaître tout autant aux travailleur.euse.s de notre institution qu'aux jeunes qui la fréquentent.

Nous avons également créé une brochure spécifique, visant à faire connaître et à faciliter l'accès à ces différents services pour les jeunes accompagné.e.s par notre service.

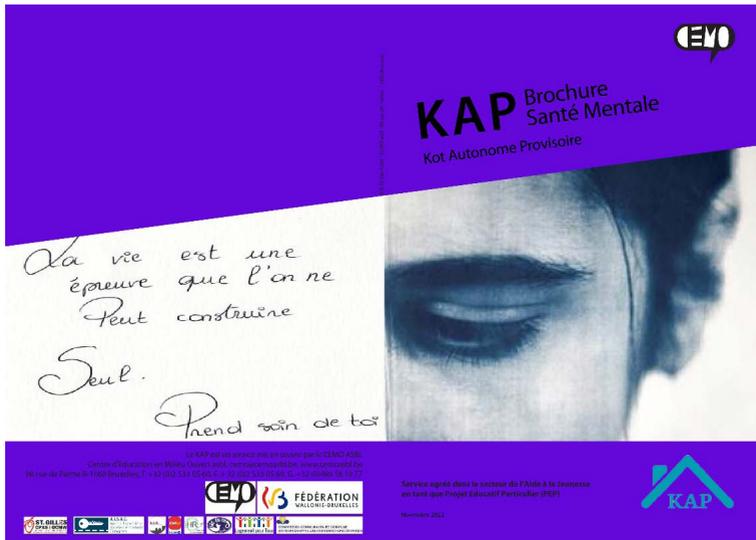


Photo : Couverture de la brochure santé mentale créée à destination des bénéficiaires en 2022

Le réseau néerlandophone

L'engagement, en 2020, de deux travailleuses bilingues nous permet de développer le partenariat avec le réseau néerlandophone bruxellois et d'accompagner plus facilement les jeunes domicilié.e.s en périphérie dans leur rapport avec les administrations.

Nos groupes de travail

- Ligue Bruxelloise de Santé Mentale, participation à deux groupes d'Intervision et au groupe de réflexion autour des transitions problématiques
- Coalition bicommunautaire A Way Home – membre du groupe porteur et de différents groupes de travail
- Groupe logement du dispositif Macadam – membre du groupe
- Conseil de prévention de Bruxelles – membre
- Préparation du Forum 2023 des secteurs de l'aide à la jeunesse et de la santé mentale réunis

Notre investissement au sein de Macadam

Créée officiellement en fin de l'année 2020, l'association a pour objectif de mettre fin au sans-abrisme des moins de 26 ans en région bruxelloise. A la base de cette dernière, on retrouve une dynamique intersectorielle à travers la collaboration entre un des services du secteur de la santé mentale (Le Méridien, Ligue Bruxelloise de la Santé Mentale) ; des services de l'aide à la jeunesse non-mandatés (CEMO, SOS Jeunes - Quartier Libre, Abaka), un service de lutte contre le sans-abrisme (L'Ilot) ainsi que le Forum - Bruxelles contre les inégalités et le Délégué Général aux Droits de l'Enfant. Une partie de représentant.e.s de ces services, dont le CEMO, constitue le Conseil d'Administration de l'asbl. Nous menons une permanence au sein du centre de jour de Macadam. Cet investissement permet de rencontrer des jeunes en défaut d'abris en demande d'accompagnement et bien souvent en situation de « non-recours ». Certain.e.s d'entre eux.elles seront intéressé.e.s et dans les conditions pour avoir accès au KAP, d'autres seront accompagné.e.s vers d'autres projets. En 2023, nous avons pour projet, dans le cadre de ce partenariat, de proposer différents ateliers autour de la question générale de la prise d'autonomie, ouverts à tou.te.s les jeunes bruxellois.es, au sein des locaux de Macadam.

Les projets collectifs

L'affiliation est un pan important de l'autonomie qui se situe dans le rapport à soi, le rapport aux autres, à la communauté et plus largement à la cité. Nous avons constaté que les jeunes, une fois en autonomie, peuvent s'enfermer dans une sorte d'isolement social. A l'inverse, d'autres feront d'abord l'expérience d'un envahissement de leurs relations au sein de leur hébergement menant aux débordements et aux conséquences négatives. Partant du principe qu'il ne nous appartient pas que les jeunes hébergé.e.s au KAP deviennent les meilleur.e.s ami.e.s du monde, nous avons souhaité développer des rencontres et des dialogues afin qu'ils.elles puissent simplement se connaître, apprendre à s'interpeller adéquatement, à gérer certaines situations ensemble et à s'entraider. Des sorties et des moments collectifs, des réunions des habitant.e.s sont proposés aux habitant.e.s de nos maisons. Des projets d'expression et de créativité sont également organisés. Nous continuons également à proposer différentes formations autour de l'habitat à nos locataires à travers un partenariat avec le CAFA, Habitat et Rénovation et la maison de quartier Bonnevie. Plusieurs de nos logements sont insérés à des projets d'habitat solidaire. Une dynamique collective spécifique est développée au sein du logement Léon (9 chambres dont 4 pour des jeunes et 5 pour des réfugié.e.s politiques – collaboration avec Convivial et l'AIS LPT) et Industrie (8 appartements dont 2 pour des jeunes et plusieurs pour des personnes plus âgées – collaboration avec 1Toit2Ages, Convivial et l'AIS la MAIS).

Le projet le Miroir/Toi(ts) la nuit – le partenariat avec la photographe Maria Baoli

En 2022, le CEMO a entamé un nouveau travail avec la photographe Maria Baoli. A travers le projet « Toi(ts) la nuit », l'artiste donnera la parole à différent.e.s jeunes en rupture en logement autonome. Expérience libératrice vécue à partir de l'« outil » logement, en ce qu'il permet d'explorer de nouveaux horizons, cette phase d'autonomisation n'en est pas moins une épreuve pour ces jeunes : le logement est « un miroir », un lieu d'expérience où les jeunes se rencontrent eux.elles-mêmes, sans faux fuyant. À travers le projet artistique, né de la rencontre d'une artiste, d'une pratique et d'un groupe de pairs, le dispositif cherche à faire émerger la parole des jeunes sur les éléments qui les aident à se projeter positivement dans l'avenir. Le book et l'exposition photographiques qui résulteront de ce travail participent d'une volonté de mettre en avant différents aspects d'une réflexion plus globale qui pourraient sensibiliser le grand public et orienter les politiques publiques à destination de ces jeunes. Cette démarche, qui durera deux ans, est rendue possible grâce à l'aide de 1060CultureCultuur, de la Commune de Saint-Gilles, du CRESAM et de CERA.

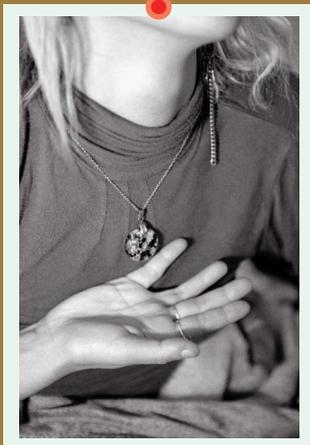


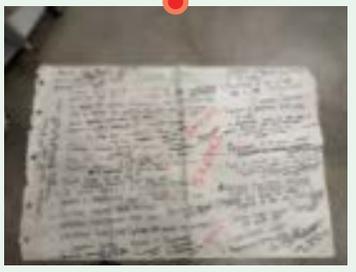
L'équipe KAP en réflexion... Le soutien d'un réseau

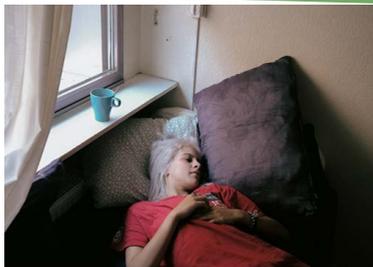
Au fur et à mesure de la construction du lien, la porte des locataires s'entrouvre. Leur intérieur peut laisser voir leurs fragilités et leur souffrance. Jean-Baptiste qui amène chaque jour différents objets hétéroclites glanés en rue qu'il stocke dans sa chambre ; au contraire, l'espace dans le studio de Sofia qui reste totalement vide ou Mélinda qui nous fait découvrir les nombreux chapeaux et portefeuilles achetés compulsivement, jonchant le sol de son appartement, sont quelques-unes des situations que nous avons pu rencontrer sur le

terrain. La manière dont les jeunes occuperont leur logement donne souvent des éléments intéressants sur la manière dont ils.elles vivent cette expérience. Le désordre, le vide ou le trop plein d'objets, et le manque d'hygiène dans son chez soi sont-ils pour autant synonymes de difficultés psychiques ? Nous nous sommes posé cette question à plusieurs reprises. Cette dernière, complexe, demandera une réponse nuancée et une analyse circonstanciée. Une partie de nos jeunes connaissent, en effet, une série de difficultés, qui se manifestent souvent à travers la manière dont ils.elles s'inscrivent dans ce projet d'habitat. La manière dont le.la jeune « habite » son logement, peut amener des éléments de réflexion intéressants sur ses états d'âme et la manière dont il.elle se projette... Éléments qui pourront éventuellement devenir des hypothèses et la base d'un travail. Notre accompagnement se développe dans ce contexte. Nous ne sommes toutefois ni thérapeutes, ni psychologues, et notre travail se centrera plus particulièrement sur la création de liens sociaux, ce qui peut avoir une importance dans la vie des jeunes. Toute une série de démarches permettant de faire du lien entre l'individu et la société (mise en place d'un travail d'écoute et de soin, contribution à la construction d'un réseau formel et informel, renforcement du pouvoir d'agir...). De ce fait, la philosophie de notre projet et les actions qu'elle sous-tend permettra en effet de renforcer la santé mentale des jeunes et de prévenir l'apparition de troubles. Dans beaucoup de cas, il permettra de créer un lien, de tirer quelques fils qui, mis ensemble, permettront de construire un support, base nécessaire, pour que le.la jeune puisse rebondir positivement. Enfin, nous avons développé différents réseaux autour de ces questions. Ce réseau contient deux cercles. Un premier, plus institutionnel et centré autour des intervenant.e.s psycho-sociaux.ales, nous permettra de nous appuyer dans notre travail de réflexion, d'intervention, et d'interpellation politique. A ce titre, nous participons à plusieurs groupes de supervision. Les interventions, au sein de notre équipe, sont également une pratique que nous avons développée ces dernières années. Le second cercle se situera autour du.de la jeune. Une série de services proposant des espaces d'écoute et de soins viendront compléter notre accompagnement. Ils nous aideront à créer un réseau structurant qui visera à accompagner au mieux le.la jeune dans ce moment de transition qu'il.elle traverse.

Quelques illustrations de nos projets collectifs







2022

2022 était une année très riche, où nous avons pu développer le projet tant quantitativement que qualitativement.

Les faits marquants de ces douze derniers mois sont les suivants :

6 nouveaux logements mis à disposition des jeunes, une collaboration avec deux nouvelles AIS (la MAIS et AISAC).

La participation à la recherche « le sans-abrisme et l'absence de chez soi des jeunes adultes » portée par trois universités et financée par la fondation Roi Baudouin, présentée le 10 octobre 2022.

L'ouverture de deux nouveaux logements dans le projet collaboratif et intergénérationnel « Industrie ».

La publication du livre issu du projet « Le Miroir » auquel les jeunes de notre habitat solidaire le Léon ont participé activement.

L'aboutissement de l'écriture d'un diagnostic social autour des jeunes et de la santé mentale.

La collaboration avec Bruss'help à travers la signature d'une convention.

L'investissement dans le projet Macadam (réseau jeunes en errance) à travers la création d'une permanence au sein de son dispositif d'accueil de jour.

L'écriture d'une brochure autour de la santé et des jeunes, un outil de travail concret dans le cadre de notre accompagnement.

Le développement de nombreux liens et partenariats au sein de différents secteurs (sans-abrisme, CPAS, AJ...) et plus particulièrement de la santé mentale.

La recherche de moyens plus stables, à travers la demande d'un agrément spécifique « Projet Educatif Particulier » au sein de l'Aide à la Jeunesse.

L'obtention d'un subside égalité des chances et la consolidation d'autres moyens.

2023

Dans la continuité de 2022, 2023 s'annonce riche en développement. L'évaluation annuelle du projet et le conseil éducatif qui y est lié nous a permis de fixer différents objectifs concrets pour l'année à venir :

La stabilisation du nombre de logements mis à disposition des jeunes et l'amélioration de la qualité des unités proposées.

La stabilisation de l'équipe travaillant dans le dispositif, la confirmation et le développement des moyens mis à sa disposition.

Une réflexion sur la question de la participation des jeunes au dispositif, la mise en place d'outils la facilitant.

La création d'un projet collectif d'ateliers autour des questions de l'autonomie, ouvert à tou.te.s les jeunes bruxellois.es en défaut d'abris ou à risque de l'être, en partenariat avec Macadam.

Le développement de nos réseaux au sein des secteurs du sans-abrisme, de la santé, de l'aide à la jeunesse, de l'aide sociale générale afin de favoriser une approche inter-sectorielle, profitable aux jeunes en situation d'errance.

Le développement du projet artistique « Toi(ts) la nuit » ainsi que son exposition, en partenariat avec la photographe Maria Baoli.

La création de nouveaux outils à destination des jeunes et des travailleuse.s qui les accompagnent, et plus particulièrement autour des thématiques de la scolarité/formation et des liens avec sa famille et ses pairs.

L'équipe KAP en réflexion...Des intervenant.e.s « pompiers du social » - Gérer les crises

Toutefois, relier les individus à une composante sociale et centrer notre accompagnement sur ces différentes dimensions liées au soin et à l'écoute est loin d'être une évidence. Dans des situations de grande souffrance, en cas de mise en danger importante de soi-même et/ou de son entourage, la construction de ce lien et le maintien dans le logement peut être mis en péril. Lorsque des troubles importants mettent à mal la santé mentale, l'appel à des spécialistes peut alors être nécessaire. Nous réfléchissons avec ces dernier.ère.s, et en y impliquant le.la jeune, au meilleur dispositif d'accompagnement à mettre en place. Dans beaucoup de cas, un maintien dans notre dispositif sera possible, dans d'autres, un hébergement dans une structure spécialisée devra être en-

visagé. Ce relais et la mise en place de ce nouveau réseau n'est jamais une évidence et peut parfois être long. En effet, beaucoup de nos jeunes n'ont pas toujours conscience des difficultés qu'ils.elles vivent et des troubles qu'ils.elles traversent. Notons que ce relais et ce moment de transition n'impliqueront pas spécialement une fin d'accompagnement du CEMO. Les allers-retours entre notre dispositif et une autre institution de soin plus adaptée pourront être envisagés.

Nous avons pu également noter, dans les différentes expériences vécues ces derniers mois, toute l'influence de la sphère sociale dans le déclenchement des crises. Il est, en effet, difficile d'avancer sereinement lorsque son revenu et/ou son logement sont menacés. Comme nous l'avons évoqué dans nos constats, nous notons que beaucoup d'équipes, et plus particulièrement dans les services publics, sont actuellement en grande difficulté. Leur accessibilité et le soutien qu'ils pourraient apporter au.à la jeune est rendu difficile au vu de leur difficulté de maintenir un cadre de personnel stable. Les politiques publiques, et les logiques de contrôle administratif, liées à notre état social et au politique d'activation, découragent les travailleur.euse.s de certains secteurs. En miroir, fragilisé.e.s et découragé.e.s, il sera compliqué, pour une partie des jeunes accompagné.e.s de répondre aux différentes démarches administratives demandées. Dans ce contexte, il est de plus en plus compliqué, de rendre effectif et de maintenir, les droits desquels notre public pourrait jouir et de se stabiliser de manière durable au sein d'un logement.

Aussi, lorsque ces problèmes administratifs prennent une place trop importante et que le minimum vital n'est pas assuré, cela provoque des tensions et du stress et dans certains cas, cette fragilisation peut devenir pathogène. Le contexte de pauvreté, et l'insécurité qui y est liée, crée un climat pouvant être difficile à supporter. Ce contexte nous pousse à agir sur l'urgence. Ce costume de « pompiers du social » nous empêchera de nous centrer sur différentes dimensions de notre accompagnement. La question du soin et du prendre soin passera souvent au second point. Il nous semble pourtant important de pouvoir travailler sur différentes dimensions en parallèle. L'urgence sociale et l'activation des droits doivent effectivement rester une priorité. Il est toutefois essentiel de travailler sur les différents autres aspects de la vie du.de la jeune, que ce soit son réseau social et familial, sa scolarité ou la manière dont il.elle se sent dans la société et son bien-être. L'analyse des différentes causes qui ont une influence sur ce contexte difficile et la manière dont on peut interpeller et sensibiliser les décideurs politiques et le « grand public » sur ces dernières doivent également rester centrales à notre travail.

Partie quatre : Jeunes et santé mentale : illustrations



Illustration 1 : Le louveteau dans sa tanière

Nous avons accompagné Victor, 19 ans, qui avait été mis à la porte du domicile familial suite à des disputes avec son beau-père. Ce jeune ne souhaitait pas reprendre contact avec sa famille. Il a erré plusieurs mois avant de venir au CEMO. Durant son passage au KAP, nous nous sommes très vite rendu compte qu'il avait tendance à rester dans son appartement et plus particulièrement dans son lit, à regarder des « animés » sur son PC et à ne sortir que pour se nourrir de bonbons (en allant faire des courses au Night and Day à trois maisons de son logement). Il n'était en relation avec personne et n'avait pas d'ami.e.s. Il a également suscité en nous beaucoup d'inquiétude, notamment lorsqu'il a eu tendance à se cacher derrière un meuble quand on frappait à sa porte. Au fur et à mesure de nos rendez-vous, Victor a évoqué des « réflexes » antérieurs et des angoisses chroniques. Son refus de se doucher ou de changer de vêtements nous a aussi marqué. L'accompagnement de ce jeune vers une structure de soins a été très difficile à mettre en place dans la mesure où il avait du mal à sortir de chez lui. Nous avons fait appel à une équipe mobile et fait venir un médecin généraliste à domicile, mais peu de perspectives s'offraient à lui tant qu'il n'était pas demandeur d'une prise en charge médicale ou psychologique.

Illustration 2 : Alice au pays des miroirs tronqués

Comme pour beaucoup de jeunes, les réseaux sociaux prennent une place importante dans le quotidien d’Alice qui a clairement énoncé dès son entrée au KAP son envie de s’exposer sur les réseaux sociaux (en particulier sur Instagram & Tik Tok). À l’époque, elle voulait en faire un métier et devenir influenceuse. Ses premiers achats à son entrée dans son nouveau studio étaient également en lien avec ce projet : un grand miroir lumineux et un trépied pour poser son GSM. Poster une vidéo ou une photo demande une certaine préparation ; choix de vêtements et chaussures, coiffure, maquillage, posture, mouvements, luminosité, musique, tout est réfléchi pour obtenir le plus de vues et de likes. Au plus de vues et de likes, au plus la satisfaction est grande. Les efforts fournis pour obtenir une photo ou vidéo de qualité sont à mettre en contraste avec le manque d’énergie et de proactivité de cette jeune à d’autres moments et ce qu’elle appelle souvent « la flemme ». De la même façon, l’importance accordée à une présentation impeccable lorsqu’elle s’affiche sur les réseaux contraste avec la négligence d’Alice en ce qui concerne l’entretien de son espace de vie. Ainsi, nous avons pu constater que les parties de sa chambre qui sont susceptibles d’apparaître sur ses photos et vidéos sont particulièrement épurées et propres, contrairement aux parties qui restent cachées de l’objectif de la caméra (salle de bain, cuisine, salon). Nous observons ici une contradiction entre la façon dont la jeune se montre à l’autre dans la vie réelle et sur les réseaux sociaux. Le regard de l’autre dans la vie réelle (par exemple, ses intervenant.e.s qui se rendent chez elle pour des rendez-vous) semble avoir moins d’importance que le regard de l’autre dans le monde virtuel (par exemple, ses abonné.e.s/followers sur Instagram ou Tiktok). Dans le réel, il ne semble pas y avoir de gêne quant au fait de laisser l’autre voir « sa crasse » et un laisser-aller semble s’installer quant à la propreté et l’hygiène de son logement. Il n’y a plus d’énergie pour ranger et nettoyer ou la jeune ne semble en tous cas pas y voir d’intérêt. Cela lui arrive de faire des vidéos la nuit lorsqu’elle ne trouve pas le sommeil. Ce fût notamment le cas durant sa période d’examens. Au-delà d’une source de satisfaction personnelle et de validation sociale, cela semble être pour elle une bonne façon de combattre l’ennui et le stress.

Illustration 3 : L'invasion de mouches

Arthur intègre un logement de transit du projet KAP. Très vite, nous nous apercevons qu'il a beaucoup de difficultés à se projeter, à définir ses projets professionnels. Il vit « au jour, le jour », a tendance à rester chez lui et à jouer à la PlayStation, à acheter ou commander des repas préparés. Son état mental nous inquiète. Il nous parle d'évènements de vie qu'il ressasse. Au fur et à mesure de nos visites à domicile, nous avons constaté que des mouches et mouchettes s'accumulaient et envahissaient l'espace. Arthur ne fait en effet pas régulièrement sa vaisselle. Il pense que faire la vaisselle une fois par semaine est suffisant. Nous avons voulu limiter les dégâts et avons entrepris de faire un grand ménage de son logement avec lui. Nous avons pris le temps de lui montrer comment faire, à commencer par expliquer quels produits d'entretien il est nécessaire d'acheter et comment les utiliser, et lui avons conseillé de le refaire très régulièrement afin d'éviter une invasion plus importante de mouchettes, surtout en période de fortes chaleurs. Il a pu reconnaître que le rangement et l'hygiène de son logement lui permettaient de se sentir mieux moralement. Il était également désireux de vouloir apprendre à cuisiner plutôt que de manger sur le pouce. Nous avons essayé de travailler cet aspect à partir d'une organisation de ses journées. L'aider à se mobiliser et à sortir de son logement lui a permis d'entreprendre une formation, de rencontrer d'autres jeunes, de moins ressasser les évènements traumatiques du passé. Hélas, le ménage est toujours un défi pour ce jeune et un combat contre son état mental ou contre sa « flemme ».

Illustration 4 : La négligence corporelle

En 2020, Tristan intègre un logement du dispositif KAP, après deux mois d'errance. Il a quitté le milieu familial suite à des violences de son père. Après quelques mois dans le logement, l'accompagnement est difficile car le jeune manque des rendez-vous. Les objectifs qu'il souhaite mettre au travail sont mis à mal par son manque de mobilisation. Depuis son arrivée dans le dispositif, les liens avec sa famille sont toujours conflictuels du côté paternel et inexistantes du côté maternel. En tant qu'intervenant.e.s du CEMO, nous émettons une hypothèse : cette absence de lien amène ce jeune dans une grande souffrance et accentue son questionnement identitaire. Au fur et à mesure de l'accompagnement, nous constatons une négligence au niveau corporel : ses vêtements sont sales et il dégage une odeur peu commode. Lors des visites à domicile, le jeune nous empêche de pénétrer dans son logement. Pour en sortir, il entrouvre la porte et se faufile afin que nous ne puissions voir l'intérieur, laissant place à une odeur et des mouchettes, et s'installe dans les espaces communs. Face à ce constat, nous lui avons partagé nos inquiétudes et avons proposé notre aide au nettoyage du logement, supposant que pourrait en découler un travail sur l'hygiène corporelle. Ce dernier a refusé. L'alternative proposée était sa propre mobilisation pour le nettoyage et notre vérification afin de lui apporter des « tips » au besoin. Force de constater que cette proposition n'a pas pris car le jeune n'était pas disponible mentalement. Il refusait tout accompagnement psychologique. Nous supposons que sa dépression l'empêchait de s'investir dans un tel suivi. Le nôtre étant déjà intense pour lui.

Illustration 5 : Les achats en ligne

Mélinda, une jeune fille d'une vingtaine d'années, a intégré un logement situé au sous-sol. Ce dernier n'était pas très lumineux. Au début de l'accompagnement, elle nous paraissait être déjà très autonome et nous n'étions pas inquiet.e.s pour elle. Au fur et à mesure, nous nous sommes rendu compte qu'elle avait beaucoup de cartons dans son logement. Nous avons commencé à la questionner sur toutes ces caisses qui prenaient beaucoup de place dans son studio, au point de devoir les « enjamber » pour accéder au mobilier. Grâce au lien solide créé entre nous, elle a pu nous expliquer que lors de la pandémie de Covid-19 et les mesures de confinement prises par le Gouvernement, elle s'est isolée (dans sa précédente habitation) et a développé une occupation quotidienne : les achats en ligne. Ce fonctionnement lui occupait l'esprit, lui évitait de penser à ses propres problèmes (errance, difficultés familiales, difficultés de se projeter dans l'avenir, etc.). Dans ces cartons, se trouvaient alors une septantaine de sacs à main, une quinzaine de paires de chaussures et une dizaine de vêtements en tout genre... emballés et jamais portés ! Ces achats compulsifs ont pris beaucoup d'espace dans sa vie et semblent avoir été, à un moment de son existence, un mécanisme de défense contre ses difficultés mentales. L'accompagnement au KAP a permis à cette jeune et à ses intervenantes du CEMO de pouvoir mettre en évidence ce mécanisme, mais aussi de travailler sur d'autres aspects de sa vie. Un suivi thérapeutique a été mis en place et cela lui a permis, entre autres, de mettre de l'ordre dans ses idées et dans son logement et d'affronter ses angoisses.

Illustration 6 : Esméralda, prisonnière de son palais intérieur

Esméralda, une jeune fille mineure, a intégré un logement en colocation après une année d'errance. Lors de son entrée, elle a rapidement aménagé son logement en y ajoutant un fauteuil et ses affaires personnelles qu'elle a récupéré dans son précédent milieu de vie. A chaque visite des intervenantes, ces dernières pouvaient constater le changement de dispositions des meubles et l'ajout de nouveau mobilier, ainsi que la propreté de sa chambre.

Son logement était constamment propre et rangé méticuleusement. Nous supposons que n'ayant pas accès à un contrôle sur sa santé mentale, Esméralda essayait de contrôler son environnement extérieur en le rangeant. En effet, c'est tellement le capharnaüm à l'intérieur de sa tête, que le seul moyen qu'elle ait trouvé le contrôle sur sa vie était via son logement.

Ce dernier est un lieu où elle pouvait se poser et se reposer. Cependant, force a été de constater que le logement en cohabitation avec d'autres personnes, n'était pas un lieu sûr pour elle. Elle essayait de se l'approprier à sa manière. Elle fermait les rideaux et la porte à clé comme pour se couper des liens extérieurs et rester dans son monde. Nous nous demandons si ce mécanisme de repli aurait été présent dans le cas d'un emménagement dans un studio individuel.

Son état de santé l'a amenée à voir le monde extérieur comme insécure : les personnes, les trajets, etc. Un des constats était que la jeune pouvait se déplacer seulement pour se rendre chez sa mère (lieu connu et sécurisant, en l'absence de son père maltraitant). Il semble que le reste du temps, elle passait son temps dans sa chambre. En effet, lors des entretiens, elle a pu exprimer sa peur de l'abandon et ce fonctionnement a permis aux intervenantes d'émettre l'hypothèse qu'elle ne souhaitait plus entrer en lien avec le monde extérieur afin de se protéger de tout nouveau risque d'abandon. Un des constats était qu'elle surinvestissait sa relation amoureuse en s'isolant du reste du monde. En effet, les intervenantes ont constaté qu'elle coupait ses contacts avec l'extérieur. Les seuls qu'elle maintenait étaient ceux avec sa famille et son petit copain.

Au fur et à mesure des mois, son état de santé mentale et physique s'est dégradé au point qu'elle ne se nourrissait plus qu'avec un yaourt par jour, l'amenant à ne plus pouvoir se mobiliser pour se déplacer. Au fur et à mesure, elle ne respectait plus le cadre d'accompagnement en manquant tous ses rendez-vous sous motif de mauvaise santé. Face à tous ces constats, nous avons accompagné la jeune fille pour une prise en charge de sa santé. La psychiatre rencontrée a confirmé notre hypothèse, à savoir que la dégradation de sa santé physique est due à ses angoisses, et a proposé un suivi chez elle et chez une psychologue. La jeune n'a pas su s'inscrire dans ce suivi en expliquant qu'elle était trop faible et qu' « elle n'était pas folle ».

Conclusion

Nous voici arrivé.e.s au terme de ce rapport. A sa lecture, vous en savez un peu plus sur le profil du public accompagné, sur les activités organisées, sur certains constats partagés, ainsi que sur les perspectives de développement futures de notre dispositif. Le KAP continue à se construire, année après année, afin de poursuivre au mieux les finalités fixées. Nous disposons aujourd'hui de plus de 20 unités de logement et développons un réseau intersectoriel très large afin d'accompagner au mieux ces jeunes. Notre équipe multidisciplinaire propose un accompagnement souple et individualisé, que nous voulons adapter aux besoins singuliers de chaque jeune. Nous sommes également et par ailleurs investi.e.s dans plusieurs groupes de travail visant à améliorer les réponses globales à apporter à cette problématique. Les projets pour les années à venir sont nombreux et mobilisateurs pour notre équipe, qui reste plus que jamais présente aux côtés des jeunes en transition vers l'âge adulte.

La question « des jeunes et la santé mentale » est le fil rouge qui nous a guidé. Cette exploration montrera encore une fois, et avec beaucoup de force, l'urgence de construire une société qui « prend soin ». La prévention de l'apparition de situations problématiques et la création de réponses adaptées aux besoins et réalités des jeunes « sans chez eux » prennent pleinement place dans ce projet.

En effet, la crise Covid que nous avons traversée, a été révélatrice de la fragilité de certains publics et des inégalités qui traversent nos sociétés. La manière dont les différentes populations ont pu traverser la crise sanitaire a été très différente en fonction de son niveau socio-économique et plus largement des supports desquels on pouvait disposer. Certain.e.s expert.e.s le souligneront : les personnes « qui vivaient déjà la fragilité d'une situation socio-économique et ou d'une santé physique et psychique précaires ont vu l'équilibre instable de leur vie s'affaiblir encore, voir se rompre »¹⁴. Les conditions de vie précaire, le climat anxigène et la manière dont les institutions se sont adaptées à cette situation sanitaire continuent de fragiliser les liens et exacerber les problèmes préexistants. Cette situation de crise produit un nombre important de ruptures familiales, institutionnelles et sociales. Le nombre de jeunes en situation d'errance ayant passé la porte du CEMO, n'a jamais été aussi important que cette année. Les difficultés de santé mentale, qui se transforment parfois en troubles, vécues par ces jeunes « qui ne vont pas bien » font désormais partie de notre réalité.

Cette thématique générale est une porte d'entrée intéressante car elle questionne de manière globale les liens entre l'individu et la société. Malgré la richesse qui continue d'être produite, les inégalités ne cessent d'augmenter, et cela n'est pas sans influence sur l'état de santé mentale de nos jeunes. Le lien fort qui existe entre l'environnement social et économique et les crises psychologiques a été peu relayé et perçu. Les inégalités économiques, le droit à chacun.e de disposer des ressources de base, les possibles basculements dans la pauvreté, les violences institutionnelles et sociales connues dès l'enfance par le public précaire, ne sont pas assez prise en compte. Aussi, nous le voyons très concrètement dans notre dispositif, un revenu permettant d'assurer les besoins de base et la stabilité d'un logement, couplé à l'existence d'une communauté qui le transformera en foyer est bien souvent les gages d'une santé mentale correcte et un rempart contre les pathologies. Ces constats invitent à réinvestir dans les services censés assurer « les bases » (prévention) et plus particulièrement les secteurs de l'aide sociale générale et de l'aide à la jeunesse et de la petite enfance.

¹⁴Gonçalves, M. & Hachem Samii, Y. (2021), *Social et santé mentale : une cristallisation illustrée par la crise sanitaire, Pauvreté - Le trimestriel du Forum - Bruxelles contre les inégalités*, 29.

Plus concrètement, notre dernier diagnostic social soulignait notre volonté à ne pas construire de nouvelles populations d'incasables¹⁵. Dernièrement, nous avons pu mettre en place différentes démarches et outils afin d'accompagner au mieux les jeunes que nous rencontrons autour de leurs difficultés spécifiques. Nous nous centrerons sur les liens sociaux et de reconnaissance que recherche tout individu afin de prévenir les situations de crise. Aussi, nous tenterons d'avoir la souplesse nécessaire permettant de travailler avec la singularité de chaque jeune et des parcours pouvant être en « dents de scie ». Les jeunes que nous accompagnons recouvrent une diversité de situations sociales et de trajectoires. Ils.Elles se retrouveront face à une insuffisance de support et de soutien au moment de ces transitions et changements. Accompagner au mieux ces transitions problématiques et éviter qu'elles ne le deviennent s'inscrit donc nécessairement dans une dynamique intersectorielle. Cette vision nous invite à continuer à mettre de l'énergie dans le déploiement d'un réseau porteur et à aborder notre travail de manière holistique, au croisement des dimensions individuelles, collectives et communautaires. Notre travail nous a également permis de reconnaître les limites de notre intervention et de notre dispositif et la nécessité de faire appel dans certains cas à des professionnel.le.s du soin thérapeutique.

Malgré ce contexte social difficile, nous restons persuadé.e.s de la pertinence de notre outil d'accompagnement à l'autonomie tel que nous le déployons. En effet, cette expérience au sein d'un logement est souvent difficile mais aussi - et surtout - très riche. Le logement est un lieu d'expériences où les jeunes se rencontrent sans faux semblant et peut vite avoir un effet miroir. Ce miroir, à plusieurs faces, nous fera découvrir plusieurs points de vue. D'un côté, des fragilités peuvent s'y révéler. De l'autre côté, il nous fera également apparaître, dans bien des cas, une grande force de résilience et de nombreuses solidarités. Notre accompagnement permettra de se saisir de ces différentes réalités, et d'envisager un chemin un peu moins cahoteux et de découvrir un horizon qui ouvre vers de nouvelles perspectives.

¹⁵ Diagnostic social CEMO 2017 – 2020. « Il (leur) manque une case...A la rencontre des jeunes dits incasables. », Consultable sur <https://www.cemoasbl.be/wp-content/uploads/2020/03/CEMO-AMO-Diagnostic-social-2020.pdf>

Résumé en Français/néerlandais

Français

Le KAP (Kot Autonome Provisoire), créé par le CEMO, est un dispositif d'accompagnement à l'autonomie. A travers ce dernier, plusieurs logements de transit sont mis à disposition des jeunes de 16 à 25 ans en situation de rupture et/ou d'errance. Un accompagnement spécifique est mis en place avec chacun.e des jeunes occupant les logements. A travers ce dispositif, le CEMO tente d'apporter des solutions adaptées à une problématique à la fois aigüe et émergente de l'itinérance chez les jeunes. Son approche globale, mêlant différentes dimensions (prévention, travail autour des transitions difficiles dont le passage à la majorité, proposition de logements autonomes liés à un accompagnement spécifique, déstigmatisation, ...) contribue à combler un manque, criant en Région bruxelloise, en matière de dispositifs d'accompagnement et d'hébergement adaptés à ce public. Les nombreuses spécificités du KAP en font un projet unique et en constante évolution pour répondre au mieux aux besoins et aux constats actuels.

Le KAP continue à se construire, année après année, afin de poursuivre au mieux les finalités fixées. Nous disposons aujourd'hui de plus de 20 unités de logement et développons un réseau intersectoriel très large afin d'accompagner au mieux ces jeunes. Notre équipe multidisciplinaire propose un accompagnement souple et individualisé, que nous voulons adapté aux besoins singuliers de chaque jeune. Nous sommes également et par ailleurs investi.e.s dans plusieurs groupes de travail visant à améliorer les réponses globales à apporter à cette problématique. Les projets pour les années à venir sont nombreux et mobilisateurs pour notre équipe, qui reste plus que jamais présente aux côtés des jeunes en transition vers l'âge adulte.

2022 a été une année importante en terme de développement. La captation de nouveaux moyens et la mise en place de nouveaux partenariats ont permis un développement important du projet. L'ouverture de plusieurs nouvelles unités de logements nous a permis d'accueillir un nombre plus important de bénéficiaires au sein de nos logements. Cette année, un des faits marquants a été l'ouverture d'un projet de logement intergénérationnel et solidaire en partenariat avec l'AIS la MAIS, 1toits2ages et Convivial.

En terme quantitatif, c'est plus de 117 jeunes, qui ont franchi la porte du CEMO pour entamer une candidature au KAP. 35 personnes (dont 4 enfants), en grande majorité des jeunes isolé.e.s entre 17 et 21 ans accomplis, ont pu être hébergé.e.s et profiter de notre accompagnement spécifique à l'autonomie en 2022 (augmentation de près de 30 % par rapport à 2021). Que ce soit autour des dimensions plus fonctionnelles, du développement de leur réseau, de la scolarité et de la formation, de la question de la santé et du bien-être, de la mise en place d'une réflexion globale sur leur projet de vie et d'une solution de relogement durable pour l'après-KAP, les dimensions travaillées avec ces jeunes ont été nombreuses et variées. Une partie importante des candidat.e.s, dont l'entrée dans un de nos logements n'a pu être effective, a été soutenue activement par notre service. Informations sur les droits, accompagnement par rapport à l'obtention d'un revenu, création d'un réseau actif autour du.de la jeune, retissage de liens avec les proches ou la famille, ouverture d'un espace d'écoute, recherche d'une autre solution d'hébergement sont les principales interventions que nous avons réalisées avec ces dernier.ère.s.

En terme plus qualitatif, nous avons pu constater que de nombreux jeunes, en errance ou en manque d'abris, voient leur santé physique et mentale se détériorer. Pour certain.e.s d'entre eux.elles, en grande détresse psychologique, la situation a même « dérapé ». Plusieurs des jeunes que nous accompagnons à l'autonomie ont, en effet, dû être redirigé.e.s vers des services spécialisés, voir des hôpitaux, afin de recevoir des soins spécifiques. Par le passé, ce type situation était plutôt inédit, elles sont aujourd'hui beaucoup plus récurrentes et régulières. Concrètement, sur le terrain, dans nos interventions, nous avons tenté de nous adapter et de développer différents outils afin de les accompagner au mieux afin d'éviter de les exclure des dispositifs existants, dont le nôtre.

En 2023, le KAP continuera à se développer, au niveau quantitatif et qualitatif, afin de poursuivre au mieux les finalités fixées. Les projets pour l'année à venir sont nombreux et mobilisateurs pour notre équipe.

Het KAP-project (Kot Autonome Provisoire, NL: tijdelijk zelfstandig verblijf) – opgericht door vzw CEMO (Centre d'Éducation en Milieu Ouvert, NL: rechtstreeks toegankelijk opvoedingscentrum) – is een begeleidingsproject naar zelfstandigheid voor jongeren. In het kader hiervan worden verschillende transitwoningen ter beschikking gesteld van zwerf- of thuisloze jongeren tussen 16 en 25 jaar. Specifieke ondersteuning wordt verleend aan alle jongeren binnen het project. Via dit project probeert vzw CEMO oplossingen aan te reiken die aangepast zijn aan het acute en opkomende probleem van dakloosheid bij jongeren. Door zijn globale aanpak die verschillende dimensies combineert (zoals preventie, werken rond moeilijke overgangen waaronder de overgang naar meerderjarigheid, ter beschikking stellen van woningen voor zelfstandig wonen gekoppeld aan een specifieke begeleiding, destigmatisering, enz.) draagt het KAP-project bij tot het opvullen van een opvallende leemte in het Brussels Gewest op het vlak van begeleiding en huisvesting aangepast aan dit publiek. De vele specifieke kenmerken van het KAP-project maken het tot een uniek project dat voortdurend in ontwikkeling is om zo goed mogelijk aan de huidige behoeften en omstandigheden tegemoet te komen.

Het KAP-project bouwt zich jaar na jaar op om de vastgestelde doelen na te streven. We hebben nu meer dan 20 wooneenheden en ontwikkelen een zeer breed intersectoraal netwerk om deze jongeren zo goed mogelijk te ondersteunen. Ons multidisciplinaire team biedt flexibele en geïndividualiseerde begeleiding die we proberen aan te passen aan de specifieke behoeften van elke jongere. Wij zijn ook betrokken bij verschillende werkgroepen die tot doel hebben de algemene reactie op dit probleem te verbeteren. De projecten voor de komende jaren zijn talrijk en mobiliserend voor ons team dat meer dan ooit aanwezig blijft voor jongeren in de overgang naar volwassenheid.

2022 was een belangrijk jaar qua ontwikkeling. Dankzij de verwerving van nieuwe middelen en het aangaan van nieuwe partnerschappen heeft het project zich aanzienlijk kunnen ontwikkelen. Dankzij de opening van verschillende nieuwe wooneenheden kunnen wij een groter aantal jongeren in onze woningen onderbrengen. Dit jaar was een van de hoogtepunten de opening van een intergenerationeel en solidair huisvestingsproject in samenwerking met het SVK « La MAIS », vzw 1toits2ages en vzw Convivial.

Op kwalitatief vlak hebben meer dan 113 jongeren de deur van het CEMO betreedt om zich aan te melden voor het KAP-project. 35 personen (waaronder 4 kinderen) – voor het overgrote deel geïsoleerde jongeren tussen 17 en 21 jaar – konden in 2022 worden opgevangen en genieten van onze specifieke begeleiding naar zelfstandigheid (d.i. een stijging van 30% ten opzichte van 2021). Of het nu gaat om meer functionele dimensies, de ontwikkeling van hun netwerk, scholing of professionele vorming, gezondheid- en welzijnsvragen of het opzetten van een algemene reflectie over hun levensproject en een duurzame herhuisvestingsoplossing voor de post-KAP-periode, de dimensies waaraan met deze jongeren werd gewerkt waren talrijk en gevarieerd. Een groot aantal aanvragers die niet effectief in een van onze wooneenheden kon worden opgenomen werd door onze dienst actief begeleid. Informatie geven over rechten, steun bieden bij het verwerven van een inkomen, het creëren van een actief netwerk rond de jongere, het herstellen van banden met vrienden of familie, het creëren van een luisterruimte en het zoeken naar een andere huisvestingsoplossing zijn de belangrijkste interventies die wij met deze jongeren hebben uitgevoerd.

In meer kwalitatieve termen hebben wij bij veel zwerf- of thuisloze jongeren kunnen vaststellen dat hun lichamelijke en geestelijke gezondheid achteruitgaat. Voor sommigen van hen die in grote psychologische nood verkeren is de situatie zelfs “uit de hand gelopen”. Verschillende jongeren die wij naar zelfstandigheid begeleiden moesten voor specifieke zorg worden doorverwezen naar gespecialiseerde diensten of zelfs ziekenhuizen. In het verleden waren deze situaties zeldzaam maar tegenwoordig komen ze steeds vaker voor. Concreet hebben wij op het terrein in onze interventies getracht verschillende werktools aan te passen en te ontwikkelen om hen zo goed mogelijk te begeleiden en te voorkomen dat zij worden uitgesloten van de bestaande diensten waaronder de onze.

In 2023 zal het KAP-project zich blijven ontwikkelen – zowel kwantitatief als kwalitatief – om de gestelde doelen zo goed mogelijk na te streven. De werkprojecten voor het komende jaar zijn talrijk en mobiliserend voor ons team dat meer dan ooit aanwezig blijft voor jongeren in de overgang naar volwassenheid.

Avec le soutien de

l'Aide à la Jeunesse

Arc En Ciel

CAP 48

la Commission Communautaire Commune (Cocom)

la Commission Communautaire Francophone (Cocof)

le Conseil de Prévention de l'aide à la jeunesse de Bruxelles

le CPAS de Saint-Gilles

la Fédération Wallonie-Bruxelles

la Fondation Roi Baudouin

la Loterie Nationale

nos partenaires AIS : l'A.I.S.A.C, l'AIS Logement Pour Tous, La M.A.I.S, Habitat & Rénovation, la région de Bruxelles capitale, Bruss'help

Crédits photos : Maria Baoli



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLE:



ST. GILLES
CPAS I OCMW
CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE
OPENBAAR CENTRUM VOOR MAATSCHAPPELIJK WELZIJN



Aide à la Jeunesse



Logement pour Tous



Agence Immobilière Sociale - Saint-Gilles
Sociaal Vertuurkantoor - Sint-Gillis



Habitat
& Rénovation



rtbf fbse



A.I.S.A.C.
Agence Immobilière
Sociale d'Arc-en-ciel
Cl. reglem



Francophones
Bruxelles



M.A.I.S.
A.S.B.L. La Maïsochete
Agence Immobilière Sociale
Sociaal Vertuurkantoor



Fondation
Roi Baudouin

Agir ensemble pour une société meilleure



COMMISSION
COMMUNAUTAIRE
COMMUNE



bruss'help
brussels



RÉGION DE
BRUXELLES-
CAPITALE

Loterie Nationale



Nationale Loterij